

ÉLEVAGE ÉLITE

Élevage datant d'au moins 5 ans avec adhésion permanente de l'éleveur au club du GRIFFON KORTHALS, détenteur de l'AFFIXE.

CRITERES :

Eleveur, signataire de la CHARTE DE L'ELEVEUR, ayant produit en **3 portées différentes** issues d'au moins **2 femelles différentes** avec au moins **2 étalons différents** :

- ⇒ **5 chiens** ayant 1 Excellent (Exc) en Nationale d'Élevage (NE) ou Régionale (RE) ou Spéciale (SPE), avec un Très Bon en Field-Trial (FT) quelle que soit la discipline.
- ⇒ **2 chiens** Champions de Travail homologués par le club.
ou 3 chiens Champions de Conformité au Standard homologués par le club
ou 3 chiens Champions Internationaux de Beauté avec chacun un Exc en NE ou RE ou SPE.
ou 5 chiens ayant le titre de TRIALER homologués par le club

Tous les sujets doivent avoir le rapport à l'eau, le rapport à terre, le test ADN avec contrôle de parenté et être radiographiés A ou B. 5 d'entre eux doivent être radiographiés A.

Au sein de l'élevage toutes les saillies sont réalisées avec des géniteurs :

- ***certifiés dysplasie « A » ou « B » mais pas de mariage « B » x « B »***
- ***ayant un test ADN avec contrôle de parenté***
- ***Pour tous les chiots cédés l'acquéreur doit avoir les autorisations nécessaires afin de faire effectuer le contrôle génétique de parenté.***

Le titre d'Élevage d'Élite n'appartient qu'à un seul éleveur, il n'est pas cessible et devient caduque au décès de celui-ci même en cas de partage ou de transmission d'affixe postérieure à son obtention.